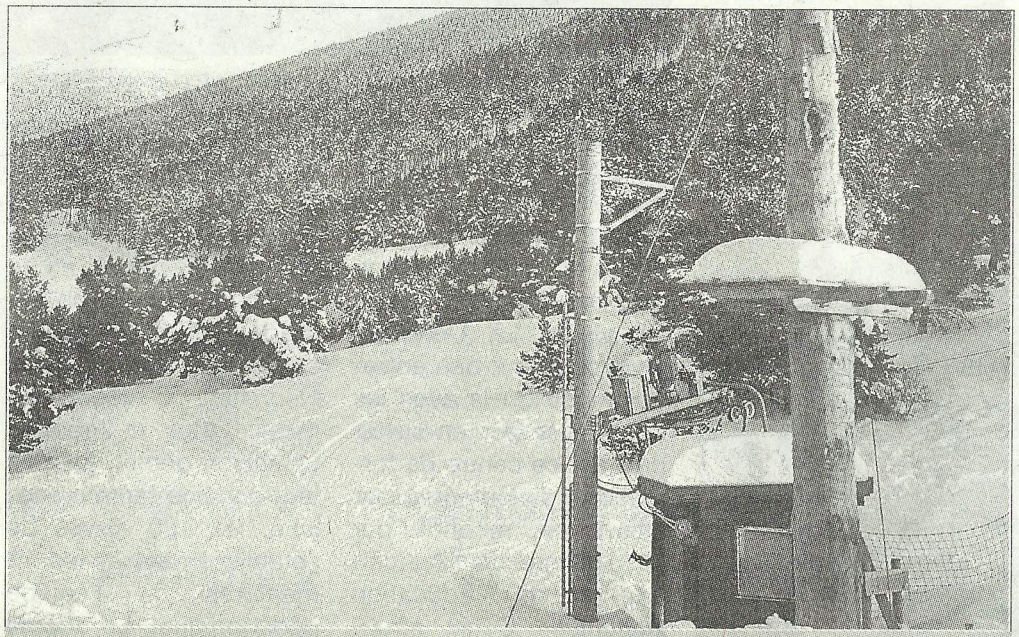
aux risques d'aggravation problématique qui touche vence qui forme la vallée du *certes un de ces facteurs*

Ventoux

De la neige avec de l'eau potable ?

Trois associations sportives et environnementales s'associent pour demander aux futurs élus départementaux de stopper le projet d'achat pour 1 million d'euros de canons à neige au Mont-Serein. Voté en 2013, ce projet de financement suscite de nombreux débats, la plupart des élus et candidats s'efforçant de rester flous sur ce sujet. En Comtat, le club alpin, le comité écolo et l'association agréée pour la protection de l'environnement FNE (France Nature Environnement) alertent donc contre ce qu'ils considèrent à la fois comme un désastre économique et écologique. Ils dénoncent l'utilisation prévue d'eau potable captée à la source de la Gillarde pour fabriquer cette neige, et les dangers liés à la construction d'une retenue d'eau. « *Utiliser l'eau potable, une ressource fragile en Vaucluse pour quelques hypothétiques semaines de neige en plus, c'est aberrant* » s'insurge Jean-Paul Bonneau qui ajoute « *à 8€ le m³ d'eau, ce n'est pas de la neige blanche qu'ils auront, mais de la neige en or* ». Ce coût de production, auquel il faut ajouter l'énergie des canons pour fabriquer la neige fait bondir les représentants des trois associations, qui ont déjà du mal à digérer le million d'euros d'investissement public. Et leur désaccord est amplifié par le fait qu'aucune étude ne vient prouver le réel intérêt économique du territoire : « *Ouvrir quelques semaines de plus, ce n'est pas une vraie structuration économique. Au contraire, si on prend l'exemple du Mont Aigoual où l'installation de ces canons est un fiasco. Même les grandes stations alpines remettent en cause leur rentabilité* ». Et il reste les effets sur un territoire déclaré «patrimoine de l'humanité» et réserve de biosphère, dans une perspective de réchauffement climatique...

Ly.M.



Le plaisir de quelques semaines supplémentaires de ski s'oppose à une valorisation «nature» sur toute l'année

Caromb

Débat autour de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal de Caromb s'est réuni le 16 mars dernier pour la présentation du compte administratif 2014. Il fait état d'un résultat de fonctionnement de 291 069€, avec 2 793 338€ de recettes de fonctionnement pour 2 502 269€ de dépenses. En terme d'investissement, les recettes s'élèvent à 1 192 567€ pour 783 138€ de dépenses, et un reste à réaliser de 128 740€. La commune est dans une situation particulière comme le rappelle le maire Léopold Meynaud : «*nos seules rentrées sont les taxes et les dotations*». Les élus ont approuvé à l'unanimité le maintien des taux d'impositions en 2015, à 13,38% pour la taxe d'habitation, 18,13% sur les propriétés foncières bâties et 50,64% sur le non-bâti. Mais c'est surtout la question de l'eau qui a suscité le débat dans la salle des délibérations. La commune présente un excédent de 95 000€ sur le budget de l'eau et un déficit de plus de 10 000€ dans le budget d'investissement. Un déficit qui serait dû «*à la station d'épuration*» selon le 1er adjoint André Signouret. Pour palier au déficit d'investissement récurrent sur le budget assainissement de la commune, augmenté chaque année par l'absence de recettes, le conseil a adopté une augmentation du prix de la redevance «traitement des eaux usées» de 20 centimes qui s'établit aujourd'hui à 80 centimes par m³. L'opposition s'interroge, par la voix de Christian Morard, sur «*la possibilité de faire passer une partie de l'excédent du budget de l'eau pour combler le déficit de l'assainissement, afin de soulager les dépenses du citoyen ?*». Léopold Meynaud les rassure : «*nous travaillons en ce sens*».

A.G.